

Formation Spécialisée 62 et immobilier dans le Grand Nord: Tant qu'on creuse, c'est qu'on n'a pas encore touché le fond!

Lundi 13 mai 2024 avait lieu la Formation Spécialisée du Pas-de-Calais (ancien CHSCT). Le DEPAFI de la DIRGN y participait invité par la Présidente mais également par les Organisations Syndicales.

Si l'on peut se réjouir d'une volonté de la DT du Pas-de-Calais de donner du sens aux instances de dialogue social, force est de constater que certaines réponses du service immobilier de la DIR sur des sujets URGENTS démotiveraient un régiment.

Nous partîmes plein d'espoir pensant résoudre certains mystères :

- Pourquoi les directeurs des structures récemment rénovées comme l'UEHC de Béthune, l'UEMO de Béthune Beaumarais doivent batailler pour avoir du chauffage, des clés, des ascenseurs ou des douches qui fonctionnent, résorber des fuites ou des infiltrations ?
- Quand les collègues de l'UEAJ et de l'UEMO de Calais pourront enfin caresser l'espoir de disposer d'espace de travail suffisant pour recevoir les familles sans être entendus de tous et dans des conditions de température raisonnable (oui ici le réchauffement climatique est en avance, il fait 30° l'hiver) ?
- L'UEMO de Béthune Lamartine sera-t-elle délocalisée dans des locaux permettant d'évacuer en cas d'incendie ? Et aussi permettre de recevoir du public ?
 - La délocalisation de l'UEHC d'Arras à Ste Catherine verra-t-elle le jour ?

Quelle ne fut pas notre déception face à des réponses vertigineuses qui interrogent sur les moyens dont dispose le service immobilier pour mener à bien ces différents chantiers mais également sur la méconnaissance des réalités quant à la prise en charge des mineurs...

- Les directeurs de service vont continuer à monter en compétence en bâtiment, bricolage, réseaux téléphoniques et informatiques, bornes électriques...
- L'horizon des travaux pour Calais s'éloigne et au mieux, ils débuteront premier semestre 2025 pour l'UEAJ et en 2026 pour l'UEMO. Nous avons demandé si l'isolation phonique de bureaux était possible au regard du non-respect de la confidentialité des entretiens. Enième haussement de sourcil du DEPAFI...
- La relocalisation de Béthune Lamartine est le sujet de préoccupation majeure compte tenu du risque létal en cas d'incendie. On nous annonce la venue du DIR le 29 mai à l'UEMO de Béthune pour « faire des annonces à l'équipe ».

Il continuera sa tournée avec la visite des unités de Calais le 03 juillet...

Désabusés, nous avons assisté à un voyage intersidéral dans une autre dimension. Le service immobilier de la DIR ne peut pas continuer à tourner en orbite autour des services qui prennent en charge les jeunes sans comprendre ce qu'est le travail éducatif. Et non, le travail éducatif ne consiste pas à chercher des bornes pour des voitures électriques à charge lente.

Le 03 juin, le DIR, récemment installé, convie les Organisations Syndicales à une réunion multilatérale autour de l'immobilier.

La CGT PJJ Grand Nord demande que cette réunion se tienne sous forme de CSA supplémentaire de manière à acter dans un PV les engagements du DIR.

Il n'est plus possible d'assister à la dilapidation de l'argent public sans que le bon sens soit le moteur de ces chantiers. On va nous répondre que c'est « complexe » que l'on ne fait pas ce qu'on veut, et alors ? Respecter les règles ne veut pas dire aller à l'encontre du bon sens et réfléchir aux erreurs commises pour ne pas les réitérer!

- Comment prendre réellement en compte les besoins de tous les agents en lien avec le public dans les différentes unités de milieux ouverts, d'activité de jour, de placement ?
- Comment associer les équipes en place pour réfléchir et adapter les propositions architecturales pour qu'elles soient les plus efficientes possibles ?
 - Qui peut assurer le suivi avant, pendant et après pendant ces chantiers ?
- Les moyens sont-ils suffisants ? Et s'ils ne le sont pas, il conviendrait d'inventer de nouvelles fonctions, de nouvelles méthodes pour combler ces failles et éviter de faire et défaire !

Au quotidien, les personnels de la PJJ ne cessent de s'adapter mais ils s'épuisent et ce, au détriment des usagers, mais avant tout de leur santé et de leur sécurité.

La CGT PJJ Grand Nord ne peut continuer à accepter ce délitement et appelle le DIR à œuvrer pour que son ambition de protection ne soit pas qu'une ambition. C'est sa responsabilité d'assurer aux personnels de l'inter région un cadre de travail digne et sécurisant.

La CGT PJJ Grand Nord